L'objectif de « bon état 2015 », qui a servi de justification aux milliards dépensés pour l'hydromorphologie, n'aura pas les résultats escomptés.

Pas grave: le contribuable a la mémoire courte.

Les autorités en charge de l'eau archivent les dossiers et relancent le précepte: 12 millions d'euros par exemple pour la Dives. Les propriétaires déplorent les coûts exorbitants de la continuité écologique et la remise en cause de leur patrimoine…un scénario national.

Comme la qualité de l'eau ne s'est pas significativement améliorée, le programme des mêmes travaux qui n'ont pas produits leurs effets s'amplifie…une « logique » curieuse!

Mieux: l'échéance discréditée de 2015, brandie à la fois comme une « absolue certitude d'atteinte des objectifs » et une menace si l'eau n'était pas de bonne qualité, serait reportée à 2021… 2027…plus si besoin!

Mais en 2027, cette fois -c'est absolument certain-, les cours d'eau seront en « bon état écologique ».

Peu importe si le patrimoine est détruit et si l'eau est polluée: ce sont des détails.